

« Non, le Cham ne fermera pas ! »



UNIS. De gauche à droite : Walid Nicola (chef de pôle au Cham), Didier Poillierat (directeur), Jean-Luc Brémont (chirurgien et vice-président du conseil médical du Cham) et Jean-Pierre Door, député-maire (LR) de Montargis.



PROJET. Le bloc opératoire du centre hospitalier doit être modernisé et agrandi d'ici 2020. ARCHIVES

Le regroupement des hôpitaux loirétains autour du CHR Orléans-La Source ne signe pas l'arrêt de mort du Cham, qui, selon la direction, va toujours de l'avant.

Jean-Baptiste Des Rimes
jean.baptiste.desrimes@leclaireur.com

Il n'y a pas de danger quant à la survie du Centre hospitalier de l'agglomération montargoise (Cham) à Amilly. Pas plus que de le voir pratiquer bientôt une médecine au rabais. C'est le message qu'ont tenu à faire passer, lors d'un point presse hier matin, plusieurs cadres de l'établissement. Didier Poillierat, le directeur ; Jean-Luc Brémont (chirurgien et vice-

président du conseil médical d'établissement) et Walid Nicola, chef du pôle Urgences, réanimation, imagerie, anesthésie étaient réunis autour du député-maire (LR) de Montargis Jean-Pierre Door.

Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'un des piliers de la loi santé de la ministre Marysele Tourssain, l'inquiétude plane autour du Cham.

Ces GHT prévoient une coopération entre les établissements publics à l'échelle d'un territoire, avec l'objectif de garantir aux patients un meilleur accès aux soins, autour d'un projet médical commun.

En ce qui concerne le Loiret, l'Agence régionale de santé, qui a la charge de ce découpage des territoires, a décidé qu'il n'y aurait qu'un seul GHT dans le département, autour du centre hospitalier régional (CHR) Orléans-La Source.

Alors que la maternité de Pithiviers vient d'être condamnée à disparaître, certains voient dans cette annonce la mise en

sursis de l'hôpital de Montargis. C'est ainsi qu'une pétition intitulée « Sauvez le centre hospitalier de Montargis » a été lancée sur papier et sur Internet. Les pétitionnaires comptent alerter sur le risque de désertification hospitalière dans l'est du Loiret.

Ce mouvement, s'il exprime l'attachement des citoyens à leur hôpital, a incité les cadres du Cham à prendre la parole, avant que « le tourbillon médiatique ne déclenche une spirale négative », comme a expliqué le directeur Didier Poillierat.

« Non, le Cham ne fermera pas. Le Cham ne va pas réduire son activité, il va la développer », annonce Didier Poillierat, citant pêle-mêle les différents projets de l'établissement, ceux en gastro-entérologie et urologie, l'arrivée d'un spécialiste en oncologie en septembre, l'agrandissement des urgences et la rénovation du bloc opératoire d'ici trois ans. « Évidemment, chacun est libre de choi-

si, mais selon moi les habitants peuvent et doivent se faire soigner à Montargis. On ne va pas baisser les bras ».

Alors que les hôpitaux de Gien et Pithiviers ont déjà pris la décision de rallier Orléans, le Cham, assésé, devra se résoudre à coopérer, pour tirer le meilleur du futur projet médical.

J.-P. Door : « On met la charrue avant les bœufs »

Jean-Pierre Door, quant à lui, prend acte de la création de ces GHT car « c'est la loi ». Il en faitige en revisitant les modalités : « Si la mutualisation des achats, de l'informatisation, de la formation des personnels ne choque pas, il est totalement aberrant de définir, aujourd'hui, un périmètre géographique et de reporter à une année le projet médical. On met la charrue avant les bœufs. [...] Le Cham, malgré cette réforme, doit être un pôle de référence de l'est du Loiret ». ■

L'Eclaireur du Gâtinais - Mercredi 20 juillet 2016 [Cliquez ici pour télécharger le pdf et lire l'article en entier](#)

Didier Poillierat, directeur du CHAM, répond à l'inquiétude des usagers

« Non, l'hôpital ne va pas fermer »

Pour répondre à l'inquiétude des usagers de l'hôpital montargois, la direction du CHAM et élus souhaitent rassurer la population quant à l'avenir de l'établissement, et ce, malgré son rapprochement avec le Centre hospitalier d'Orléans-La Source.

Depuis juin dernier, une pétition lancée à l'initiative d'un collectif d'usagers du centre hospitalier de l'agglomération montargoise circule, alertant que le CHAM soit reconnu comme un Groupement hospitalier de territoire (GHT) du Loiret. Une action qui vise à préserver les services de l'hôpital et à interdire leur démantèlement.

Un regroupement obligatoire suite d'union avec Gien et Pithiviers

Face à cette situation, la direction de l'hôpital de Montargis, épaulée par le député-maire de Montargis, Jean-Pierre Door, souhaite rassurer la population en rappelant au préalable qu'un GHT ne peut naître que de l'union de au moins deux structures existantes. Or, Gien comme Pithiviers ont fait le choix de se rapprocher avec Orléans. Dans ces conditions, et faute d'un union possible, Montargis se voit donc dans l'obligation de suivre le mouvement.

« Le GHT modè se regrou-

pement obligatoire. On a créé un périmètre géographique avant de passer de projet médical. En faisant ça, on met la charrue avant les bœufs », regrette ainsi Jean-Pierre Door. « Dans ces conditions, comment les professionnels de santé travailleront-ils ensemble ? Comment seront réparties les filières spécialisées et techniques ? Comment les technologies nouvelles se développeront-elles ? », s'interroge encore le député avant de proposer un rapprochement avec le centre hospitalier de Sens. « Son appartenance à une autre région ne devrait pas être un obstacle. T'évoquerai cette perspective avec l'Agence régionale de santé ».

Des projets pour développer le service gastrologie et urologie

Pour la direction de l'hôpital, la priorité est désormais de rassurer la population sur la pérennité des activités de l'hôpital, qu'il s'agisse de la cancérologie ou des autres services. « Non, l'hôpital ne va pas fermer », martèle Didier Poillierat, directeur du CHAM. « Mieux, nous avons des projets pour développer le service gastro-



Jean-Pierre Door, Didier Poillierat, les docteurs Nicola et Brémont, misent sur le développement du CHAM, malgré son rapprochement avec le centre hospitalier d'Orléans-La Source. (PHOTO : JEAN-BAPTISTE DES RIMES)

logie. En urologie, nous avons l'intention de louer un robot de dernière technologie. Nous n'avons aucune intention de réduire nos activités. Aujourd'hui, l'activité du CHAM, ce sont environ 500 consultations par jour, il n'y a aucune raison de réduire nos activités ».

Un sentiment partagé par le Docteur Nicola, chef du pôle urgences et réanimation. « Nous avons le projet d'agrandir les urgences et de moderniser le bloc opératoire. Nous espérons obtenir un feu vert

prochainement pour une mise en route dans 3 à 4 ans. On ne peut donc pas laisser dire qu'on est en train de réduire nos activités ».

Le service de cancérologie maintenu à Montargis

Quid de l'avenir du service cancérologie dont s'inquièrent les usagers du CHAM ? « Il restera bien à Montargis. La preuve en est, nous sommes en train de recruter un nouvel oncologue », lance Didier Poillierat qui s'inquiète des

consequences de l'actuelle pétition, laquelle pourrait « nuire » à la réputation de l'établissement.

Reste que l'avenir de l'hôpital montargois est aussi sujet à sa capacité à recruter, à attirer un personnel médical toujours plus spécialisé et qualifié. « Cela passera par notre capacité à maintenir des professionnels dans nos services », explique pour sa part le docteur Brémont, vice-président du Conseil médical d'établissement (CME).

Aujourd'hui le CHAM rassemble environ 160 médecins équivalents temps plein. Son avenir dépendra alors de sa capacité à les maintenir sur place, à offrir des perspectives de carrière intéressantes. « Il faut aussi des emplois pour les conjoints qui ne travaillent pas forcément dans le médical, des équipements de qualité, des écoles. Il faut que le territoire demeure suffisamment attractif », explique encore le Dr Brémont. Un argument qui ne va pas forcément convaincre les politiques. Charge à eux de développer suffisamment les infrastructures afin d'attirer un personnel médical de qualité. « Il faut un bassin de population important, suffisant pour faire tourner un hôpital : nous l'avons », insiste Didier Poillierat.

Reste que la pilule du « GHT » est difficile à avaler pour le député-maire de Montargis qui déplore la manière « autoritaire et obligatoire » employée pour le mettre en place au 1^{er} juillet 2016. « Malgré cela, le CHAM doit rester un pôle de référence dans l'est du Loiret. C'est l'objectif qui doit être le nôtre et qui sera défendu avec conviction lors du Comité territorial consultatif des élus qui devra se tenir prochainement, et aussi auprès de la directrice de l'Agence régionale de santé ». ■

rassemble environ 160 médecins équivalents temps plein. Son avenir dépendra alors de sa capacité à les maintenir sur place, à offrir des perspectives de carrière intéressantes. « Il faut aussi des emplois pour les conjoints qui ne travaillent pas forcément dans le médical, des équipements de qualité, des écoles. Il faut que le territoire demeure suffisamment attractif », explique encore le Dr Brémont.

Un argument qui ne va pas forcément convaincre les politiques. Charge à eux de développer suffisamment les infrastructures afin d'attirer un personnel médical de qualité. « Il faut un bassin de population important, suffisant pour faire tourner un hôpital : nous l'avons », insiste Didier Poillierat.

Reste que la pilule du « GHT » est difficile à avaler pour le député-maire de Montargis qui déplore la manière « autoritaire et obligatoire » employée pour le mettre en place au 1^{er} juillet 2016. « Malgré cela, le CHAM doit rester un pôle de référence dans l'est du Loiret. C'est l'objectif qui doit être le nôtre et qui sera défendu avec conviction lors du Comité territorial consultatif des élus qui devra se tenir prochainement, et aussi auprès de la directrice de l'Agence régionale de santé ». ■